

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	p.3
DES ATTENTES PARTICULIÈREMENT FORTES AU CŒUR D'UNE RELATION ASYMÉTRIQUE.....	p.6
I. Une évolution lente et historique.....	p.6
A. Une méfiance historique de l'école envers les familles.....	p.6
B. La fin d'un modèle élitiste.....	p.7
C. Le début d'une relation formalisée mais complexe	p.8
II. Partenariat : une relation égalitaire ?.....	p.9
A. Collaborer pour une cause commune.....	p.9
B. Une posture enseignante à renforcer.....	p.10
C. Les formes d'intervention classiques en maternelle.....	p.11
DES OUTILS POUR LES PARENTS, AU SERVICE DES APPRENTISSAGES DES ÉLÈVES.....	p.15
I. La place du langage en grande section.....	p.15
A. Les objectifs langagiers à l'école.....	p.15
B. Langage écrit et ENT (espaces numériques de travail).....	p.17
II. Quand l'école s'invite à la maison.....	p.19
A. Etablir un contrat de confiance enseignant-parents.....	p.19
B. Prendre en compte la pluralité des familles.....	p.22
ETRE PARTENAIRES DANS LES APPRENTISSAGES : RETOUR SUR UNE COLLABORATION.....	p.25
I. Forces et faiblesses des projets.....	p.25
A. Les réussites en termes d'apprentissages et de collaboration.....	p.25
B. Les difficultés rencontrées et autres freins au projet.....	p.28
II. Prolongements envisageables.....	p.30
A. Au sein de la relation avec les parents.....	p.30
B. Dans les propositions d'activités.....	p.32
CONCLUSION.....	p.33
BIBLIOGRAPHIE.....	p.35
ANNEXES.....	p.37

INTRODUCTION

Collaboration, coéducation, partenariat, coopération... autant de termes pour désigner un seul et même objectif : renforcer le lien entre l'École et les familles. Un lien fragile, discuté et bien souvent mis à mal par trop d'opacité quant à sa mise en œuvre, dans les textes comme dans la pratique. « Les lois promeuvent une coresponsabilité en matière d'éducation et pourtant, les différents acteurs se plaignent régulièrement de démission, surprotection ou indifférence des uns et des autres¹ ».

L'école dans laquelle j'enseigne cette année en tant que Professeur des Ecoles Stagiaire (PES) se situe dans le 13^e arrondissement de Paris et se compose d'un public que l'on peut qualifier de « mixte ». Il s'agit d'une école polyvalente, constituée de dix classes et où la majorité des familles est bien impliquée dans la scolarité de leurs enfants. Ce qui n'empêche pas une minorité d'entre elles d'être éloignée de la culture scolaire, avec le besoin d'un accompagnement régulier. L'équipe éducative de l'école est emmenée par un directeur très présent dans les relations avec les familles, ouvert et disponible au dialogue régulier. Malgré cela, les situations conflictuelles entre les équipes pédagogiques/éducatives et les familles des élèves restent relativement fréquentes.

J'ai été affectée en classe de grande section, que je partage avec une autre stagiaire, sur un rythme d'alternance de trois semaines / trois semaines. Très rapidement, nous avons compris qu'une organisation sans faille serait notre meilleure alliée pour cette année, ainsi que l'élaboration d'un discours commun à tenir auprès des familles.

En effet, il s'est révélé impératif d'échanger régulièrement sur ce qu'il se passe dans la classe durant notre absence, d'évoquer les rendez-vous qui ont pu avoir lieu ainsi que toutes les situations pouvant se révéler problématiques à la reprise de la classe. Cela a été une difficulté supplémentaire pour cette année : parvenir à conserver un dialogue efficace entre stagiaires pour transmettre des informations cohérentes et pertinentes aux familles des élèves de notre classe.

Car, en tant que professeurs débutants et, au-delà de la maîtrise des programmes et de la gestion de la classe (pour lesquelles nous sommes accompagnés et suivis de près par l'ESPE), la relation aux familles constitue une compétence de notre métier restant à acquérir par nous-mêmes. Nous manquons encore d'assurance et d'expérience pour tenir un discours solide et

¹ André Bernard et Richoz Jean-Claude, *Parents et enseignant, de l'affrontement à la coopération*, Editions Favre, 2015

constructif auprès des parents. Néanmoins, et d'autant plus à l'école maternelle, école de la bienveillance, la posture que nous devons adopter en tant qu'enseignants face aux parents, doit être la plus claire, intelligible et professionnelle possible.

Pour que la relation fonctionne et perdure dans le temps, un investissement important est attendu de notre part mais également de la part des familles, soit « un dialogue régulier et constructif qui s'établit entre enseignants et parents ; il exige de la confiance et une information réciproques² ». L'objectif principal de cet outil étant la réussite scolaire des élèves, nous avons, lors de la réunion de rentrée, insisté sur cette volonté d'échange et de partage entre nous, enseignants et eux, parents, et plus généralement la famille. Ils nous ont aussi fait part de leur disponibilité quant aux sorties scolaires et autres événements où leur présence pourrait être requise.

Dans notre classe, les parents et a fortiori les enfants, se connaissent bien et entretiennent de bonnes relations entre eux ; les enfants ont grandi ensemble depuis la petite section, voire depuis la crèche, étant donné qu'ils sont pour la plupart voisins dans les immeubles entourant le quartier de l'école.

Face à ce constat plutôt positif de l'investissement des familles dans la scolarité de leurs enfants, il m'est apparu aisé d'ouvrir une fenêtre supplémentaire aux parents sur l'école et de leur donner les outils pour intervenir et favoriser certains apprentissages en classe. Dans l'espoir également de convaincre les familles moins présentes, de s'investir dans ces propositions d'ouverture.

Le but de cette expérience était de prolonger et de nourrir le lien existant entre l'Ecole et les familles. Pour cela, décroisonner l'espace de l'école en le faisant entrer à la maison semblait un levier intéressant à exploiter. C'est par le biais d'activités autour du langage, domaine central du cycle des apprentissages premiers que les familles ont été mobilisées. La première proposition qui leur a été faite était de participer à la création d'un album photo personnel de l'élève, réalisé et légendé à la maison et répondant à des critères précis communiqués au préalable. La seconde proposition de collaboration, rendue possible par le matériel informatique présent dans la classe (ordinateur et tablette), était de participer à l'élaboration d'un blog de classe, d'après des modalités là aussi définies en amont par le professeur stagiaire.

En quoi la mise en place de ces outils permet d'assurer une continuité entre l'Ecole et les familles ? Et pour quelle efficacité ? Dans une première partie, nous dresserons un bilan

² Programmes d'enseignement de l'Ecole Maternelle, J.O du 12-3-2015, p.3.

des relations de ces dernières années entre l'Ecole et les familles, ainsi que des outils déjà existants et plus ou moins bien exploités jusqu'à présent. Dans une seconde partie, nous aborderons l'expérience menée au sein de la classe via de nouveaux outils mis à la disposition des parents. Outils destinés à renforcer ou simplement amorcer une relation plus étroite entre l'enseignant et les familles. Enfin, une troisième partie sera consacrée à analyser l'efficacité de ces nouveaux outils, leur pertinence et leur influence sur le lien avec les familles et, de manière indirecte, sur l'apprentissage des élèves.

DES ATTENTES PARTICULIÈREMENT FORTES AU CŒUR D'UNE RELATION ASYMÉTRIQUE

Depuis l'Ecole Républicaine, les relations qu'entretiennent l'Ecole et les familles ont été ponctuées par une évolution complexe, en lien étroit avec les changements sociétaux. Même si la place des parents à l'école reste aujourd'hui encore assez floue, la nécessité de construire une confiance réciproque semble désormais faire consensus.

I) Une évolution lente et symbolique

A. Une méfiance historique de l'école envers les familles

Pour mieux comprendre le chemin parcouru, il est nécessaire de remonter au XVII^e siècle, date à laquelle l'enfant devient « l'élève » : soit « l'idée d'une soustraction au milieu familial qui délègue entièrement la fonction éducative à l'institution scolaire³ ». A cette époque et jusqu'au XIX^e siècle, l'emprise de l'Eglise sur l'Ecole est dominante. Dans les campagnes surtout, les parents n'accordent qu'un intérêt limité à la scolarisation de leurs enfants, en même temps que l'alphabétisation se répand progressivement. Ce sont les enfants issus de familles bourgeoises qui bénéficient le plus de l'instruction, par un enseignant rétribué par leurs familles. La question du rôle des familles devient centrale au XIX^e siècle, à travers un large mouvement de ségrégation sociale et scolaire : « la revendication bourgeoise de la liberté d'enseignement se lit comme l'affirmation du droit naturel des familles contre l'idée d'un enseignement de pouvoir public ».

Une avancée sociale concrète est réalisée avec le vote de la loi Guizot, ministre de l'Instruction publique à cette époque, qui impose à chaque commune la construction d'une école publique. L'objectif est surtout de renforcer le rôle de l'Etat dans l'instruction de sa population afin de contenir et maîtriser davantage les éventuels soulèvements populaires. Mais les familles paysannes ne voient pas toujours d'un très bon œil ce manque soudain de

³ Inspection générale de l'Éducation nationale, Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche, *La place et le rôle des parents dans l'école*, 2006.

main-d'œuvre et ne comprennent pas immédiatement l'intérêt à long terme pour leurs enfants de cette instruction qui se généralise petit à petit.

L'Ecole de la République naît le 28 mars 1882, lorsque Jules Ferry fait voter l'instruction obligatoire pour les enfants entre 6 et 13 ans, un an après avoir rendu l'école gratuite. Cette loi rend également l'école laïque, « établit le contrôle de l'Etat sur l'Ecole et un service public ouvert à tous au nom de l'égalité ⁴ ». Mais elle n'est pas pour autant une main tendue vers les familles qui sont bien souvent perçues comme des obstacles à la construction d'une unité nationale. La place des parents était à l'extérieur de l'école. Tandis qu'elle instruisait, les parents, eux, éduquaient. « L'Ecole a donc bien une fonction « d'arrachement » par rapport à la famille, arrachement nécessaire pour construire l'unité de la France... ⁵ ».

B. La fin d'un modèle élitiste

La transformation du système éducatif au cours de la Ve République est un prolongement naturel, d'une société en pleine transformation dont l'Ecole est le point central. Les modes de vie sont profondément modifiés en même temps qu'une massification scolaire voit le jour « caractérisée notamment par un allongement de la durée des études et par l'accès d'une large partie de la population à un niveau de qualification élevé ⁶ ». Durant les années 80, l'objectif impulsé par Jean-Pierre Chevènement est d'amener 80% d'une classe d'âge au baccalauréat d'ici à l'an 2000. L'école fonctionnait alors jusque-là, dans une optique d'identification et de prélèvement des élites. Ce qu'apporte la démocratisation c'est le principe selon lequel « il ne s'agit plus de traiter des flux sélectionnés mais de gérer des générations entières ⁷ ». L'équilibre sur lequel reposait le système éducatif se fragilise avec l'apparition d'un chômage de longue durée et une véritable course au diplôme apparaît dans les familles. Parallèlement, celles-ci vont trouver une place dans le processus de scolarisation

⁴ Réseau Canopé, « L'Ecole au fil du temps », Picot Françoise et Picot Claude, https://www.reseau-canope.fr/tdc/fileadmin/docs/tdc_986_ecole_en_france/fiche_pedagogique_ecole.pdf

⁵ Meirieu Philippe, « Pour un nouveau contrat entre les parents et l'école », https://www.meirieu.com/PREFACES/ecole_parents_fotinos.htm

⁶ Defresne Florence et Krop Jérôme, « La massification scolaire sous la Ve république », <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01447123/document>

⁷ Inspection générale de l'Éducation nationale, Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche, *La place et le rôle des parents dans l'école*, 2006.

en tant qu'interlocuteurs par le biais de différents textes : en 1968, ils sont admis à rentrer dans les Conseils d'Administration des collèges et lycées et, presque dix ans plus tard, au sein des conseils d'école.

C. Le début d'une relation formalisée mais complexe

Si une porte s'ouvre pour les parents et les familles à l'intérieur de l'école, appuyée par la loi d'orientation Jospin de 1989 qui consacre la notion de communauté éducative, la relation qui s'installe est loin d'être apaisée. Bien que reconnus comme partenaires à part entière de la communauté éducative, « les parents s'inquiètent de l'inégalité que peut produire le système et du rôle de l'école sur le devenir de leurs enfants⁸ ». Cette défiance envers le corps enseignant est aussi la résultante d'une augmentation du niveau d'études des parents et d'une mise en doute de la pédagogie de l'école avec la méthode globale pour l'apprentissage de la lecture. « Le respect de l'institution comme étant incriticuable est mis à défaut⁹ ».

L'éclatement de la famille traditionnelle avec l'accroissement de la monoparentalité est un facteur supplémentaire d'angoisse pour les parents et donc de méfiance à l'égard de l'institution scolaire : « marier le singulier de chaque enfant, de chaque famille avec l'intérêt collectif de la communauté éducative, qui n'est pas seulement la somme des intérêts particuliers, relève d'un travail quotidien avec les familles¹⁰ ».

Enfin, chez les parents éloignés de l'école, un sentiment d'incompétence prédomine, car ils n'en comprennent ni la langue ni les codes scolaires. Pour Philippe Meirieu : « il faut que les parents comprennent ce qu'il se passe à l'école et que les enseignants acceptent d'expliquer ».

Des formes d'intervention ont cependant été mises en place par le biais de l'institution qui cherche à renouer avec les parents et mettre en place un lien autre que celui du rapport de force prédominant jusqu'à présent. Malgré cela, la mise en œuvre des outils et dispositifs reste encore aujourd'hui relativement floue pour l'ensemble des parties.

⁸ Onisep, « Les parents et l'école »,
file:///Users/audreybensi/Downloads/Les+Parents+et+l%C3%89cole+Mars+2019.pdf

⁹ Meirieu Philippe, « L'école et les parents », IUFM de Paris, 2000

¹⁰ Auduc Jean-Louis, « Familles-école : construire une confiance réciproque », Canopé Editions, 2016

II) Partenariat : une relation égalitaire ?

A. Collaborer pour une cause commune

La loi du 10 juillet 1989 introduit la notion de partenariat par l'affirmation d'une collaboration entre les familles et l'école : « elle laisse entendre que l'on peut retrouver un équilibre par le dialogue et la concertation ¹¹ ». Le plus difficile étant de parvenir à articuler les intérêts individuels et les intérêts collectifs. L'enjeu de cette loi est de travailler avec l'ensemble des parents et notamment ceux les plus éloignés de l'école dans le but de favoriser la réussite scolaire de l'ensemble des élèves. Malgré tout, « la collaboration école-familles n'est pas seulement un moyen d'améliorer les résultats scolaires mais doit devenir une fin en soi, d'un point de vue démocratique ¹² ». Soit, une école construite conjointement pour le bien commun.

Redéfinir la place des parents en tant que partenaires préoccupés par la réussite de leurs enfants est l'ambition affichée par la loi de Refondation de l'Ecole du 8 juillet 2013. Le concept de coéducation réaffirme la volonté d'associer les parents à l'action éducative en ayant en commun, un objet de travail. En reconnaissant les compétences et les complémentarités de chacun, une relation de confiance mutuelle peut dès lors s'établir. Trois principes guident cet objectif : le principe de parité d'estime (contact et communication se fondent sur le respect), le principe de la coopération (faire œuvre commune), et le principe d'explicitation (sur l'organisation et le fonctionnement de l'établissement notamment)¹³. La création d'espaces dédiés aux familles dans les établissements d'enseignement est encouragée par la circulaire du 15 octobre 2013. Ils doivent permettre aux parents de mieux accompagner la scolarité de leurs enfants ainsi que de partager leurs expériences et leurs craintes avec d'autres parents. Enfin, un travail en partenariat et en réseaux se développe avec la mise en place des structures d'aide à la parentalité : les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) ou bien encore les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS).

¹¹ Meirieu Philippe, « L'école et les parents : la grande explication », IUFM de Paris, 2000

¹² Epstein Jean, « Ecole-familles, je t'aime moi non plus », Fenêtres s/cour, n°15 janvier 2019

¹³ Onisep, « Les parents et l'école »,
file:///Users/audreybenssi/Downloads/Les+Parents+et+l%C3%89cole+Mars+2019.pdf

Malgré cela, les parents ont encore du mal à considérer l'école comme un lieu où s'investir et on assiste à une confusion des places respectives, liée notamment à des enjeux identitaires, des différences culturelles et des angoisses récurrentes. Voilà pourquoi, « entre ces deux sphères complémentaires mais distinctes que sont l'Ecole et la famille [...] il convient de mettre en place un système organisé, structuré et transparent dans lequel chaque acteur puisse communiquer et évoluer en toute confiance et sérénité ¹⁴».

Le partenariat lui-même doit avoir ses limites : « proposer ne signifie pas obliger, dialoguer n'induit pas forcément accepter, partager n'entraîne pas disposer de tout, s'impliquer n'autorise pas l'action arbitraire¹⁵ ».

B. Une posture enseignante à renforcer

Si la compétence 12 du Référentiel de Professeur des écoles insiste sur le lien avec les parents, dans la pratique, les enseignants sont peu ou pas formés à la communication avec les familles et craignent ces rencontres plus qu'ils ne les attendent. « L'enseignant en formation doit confronter ses valeurs et points de vue à propos de l'éducation à ceux des parents, en particulier, ceux provenant de cultures différentes de la sienne ¹⁶». On parle de peur réciproque : les enseignants redoutent que les parents envahissent l'école au lieu de simplement investir la scolarité ou bien encore de « devoir rendre des comptes à des clients usagers ». De leur côté, les familles craignent d'être jugées dans leur rôle même de parents, notamment celles issues des classes populaires. La menace viendrait de part et d'autre, et on oublierait vite que c'est par le biais d'un dialogue commun que l'on comprend mieux les enfants. D'où l'importance de reconnaître l'enfant dans l'élève : « ce qui circule entre les familles et l'école se joue, tout particulièrement dans le cas des milieux populaires et immigrés, au travers de l'enfant qui se situe à l'interface, au point de jonction entre deux mondes qu'il doit faire communiquer ¹⁷». Pour être réussies, les rencontres individuelles et collectives doivent être conditionnées par un dialogue basé sur le respect réciproque.

¹⁴ Mathon Ostiane, « Un projet pour...repenser la relation parents-enseignants, Editions Delagrave, 2009

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Akkari Abdeljalil et Changkakoti Nilima, « Les relations entre parents et enseignants », file:///Users/audreybensi/Downloads/RIEF_025_0103.pdf

¹⁷ Auduc Jean-Louis, « Familles-école : construire une confiance réciproque », Canopé Editions, 2016

Les études ont montré que « les parents se rapprochaient le plus de l'école lors des moments les plus anxiogènes de la scolarité comme l'entrée à l'école maternelle avec les enjeux qui se polarisent sur la séparation mère-enfant et sur la qualité de la relation de l'enseignant avec son enfant ¹⁸». Il semblerait fructueux, pour les relations école-parents de ne pas attendre de se rencontrer uniquement pour pallier à des points de tensions mais aussi pour échanger sur des sujets plus « positifs » et ne pas rendre le rendez-vous uniquement synonyme de difficultés et d'angoisse pour les deux parties.

Précisons que, dans les obligations réglementaires de service, quarante-huit heures doivent permettre, entre autres, aux enseignants de travailler en équipe, mais aussi de rencontrer et dialoguer avec les parents. Ce temps est-il suffisant pour autant ? Travailler avec les familles doit en effet résulter d'une volonté d'équipe, les discussions autour des pratiques de classe étant un sujet récurrent lors des réunions de professeurs. Enfin, notons que les rencontres parents-enseignants sont dépendantes d'une désynchronisation des rythmes professionnels qui rend d'autant plus difficile les temps consacrés au dialogue.

A l'école primaire, et plus particulièrement au cycle 1 qui marque le début de la scolarisation pour la grande majorité des familles, l'enjeu d'établir un partenariat durable entre l'école et les parents est fondamental pour l'avenir des relations mais aussi l'implication et la réussite de l'enfant dans les différents apprentissages.

C. Les formes d'interventions classiques en maternelle

« L'école maternelle apparaît comme la « vitrine » de notre système éducatif et peut jouer un rôle clef dans le développement d'une relation sereine avec l'institution ¹⁹». Elle fait l'objet d'une attention particulière par le gouvernement et le ministre actuel de l'éducation Jean-Michel Blanquer qui la rend désormais obligatoire pour toutes les familles dès la rentrée 2019.

L'année y est rythmée par les rencontres circonstanciées (à l'entrée ou sortie d'école, lors d'une sortie scolaire), par les rencontres obligatoires (à la rentrée et pendant l'année du parcours scolaire) et par les rencontres sollicitées par l'enseignant ou les parents pour le comportement ou les résultats de l'élève. D'autres moments de rencontre sont proposés en

¹⁸ Parcours « relations école-famille, enseignant(s)-parent(s) », <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/rerelations-ecole-familles/formation/parcours-relations-ecole-famille-enseignant-s-parent-s>

¹⁹ Auduc Jean-Louis, « Familles-école : construire une confiance réciproque », Canopé Editions, 2016

cours d'année sans l'aspect d'obligation assujetti aux autres rendez-vous : la kermesse, le spectacle de fin d'année, le carnaval etc. Ces moments de convivialité, où l'on est amené à partager des préoccupations communes, permettent d'ouvrir l'école aux parents et de les faire participer activement, dans un cadre qui reste malgré tout clairement délimité. Car, « garantir éducation et scolarisation invite à une gestion de l'espace entre famille et écoles qui favorise l'implication des familles tout en les maintenant à une certaine distance de la conduite de l'école²⁰».

Autre fenêtre ouverte pour les parents : découvrir ce que les enfants font dans la classe afin notamment de les rassurer et de montrer ce qui se joue dans l'école. C'est au travers des visites de groupes de parents, pendant le temps scolaire mais aussi la participation à la classe ou à des ateliers et où les parents deviennent des intervenants à part entière compte tenu de leur compétence²¹, que ces temps prennent forme. Enfin, et c'est ce qui nous occupe principalement dans ce mémoire, associer les parents aux apprentissages des élèves, constitue une autre entrée pour les parents dans la vie de l'école.

Il me semble important de préciser que le rôle de la direction d'établissement dans le rapport aux familles est une composante essentielle d'une collaboration efficace. Comme évoqué en introduction, les équipes pédagogiques et éducatives de l'école dans laquelle j'enseigne cette année, peuvent s'appuyer sur un directeur sensible au dialogue avec les familles et réceptif également aux préoccupations des enseignants. En effet, « faire que tous les adultes de l'établissement aient un discours cohérent est un enjeu important pour toute la communauté éducative²²». Cela se sent au quotidien, dans le rapport que l'ensemble des équipes entretient avec les familles et dans la manière dont, en retour, les familles abordent les rencontres, avec les enseignants notamment. Ces derniers sont ainsi motivés et davantage enclins à proposer des projets dans lesquels les familles pourront s'investir d'une manière ou d'une autre notamment pour celles les plus éloignées de la culture scolaire.

Le directeur de l'école est aussi celui qui préside l'élection des représentants des parents d'élèves qui sont, une fois élus, membres à part entière du conseil d'école. Ils participent entre autres, au vote du règlement intérieur de l'école et à l'adoption du projet d'école. C'est pour

²⁰ André Bernard et Richoz Jean-Claude, « Parents et enseignants, de l'affrontement à la coopération », Editions Favre, 2015

²¹ Auduc Jean-Louis, « Familles-école : construire une confiance réciproque », Canopé Editions, 2016

²² *Ibid.*, p.59

eux, l'occasion d'intervenir sur la conduite des projets de l'école et de l'organisation de celle-ci. Ainsi, « les enfants, leurs parents, les enseignants, la direction d'école et les ressources de la communauté sont des partenaires et ils évoluent dans ce milieu d'apprentissage qui favorise la réciprocité ²³».

Le vivre ensemble est l'un des enjeux majeurs de l'école maternelle : les élèves acquièrent les principes de la vie en société, ils apprennent à gérer leurs frustrations, à attendre leur tour, à demander la parole, à se construire comme personne singulière au sein d'un groupe. A l'image de leurs parents qui intègrent les codes de l'organisation de l'école, qui décident d'y prendre part ou d'en rester simples spectateurs, souvent plus par peur que par manque d'intérêt, les enfants se distinguent comme des êtres particuliers dans un contexte de vie en communauté.

Depuis la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de 2012, la notion de bienveillance est au cœur de l'école maternelle et figure explicitement dans la circulaire de rentrée 2014. Elle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. Elle est au cœur des problématiques éducatives et transparait notamment à travers l'évaluation. Celle-ci se veut positive, mettant en avant uniquement les réussites des élèves.

Plusieurs outils sont adressés aux parents pour leur permettre d'identifier les éléments sur lesquels leur enfant a progressé. Le carnet de suivi des apprentissages (CSA) est renseigné tout au long du cycle 1 et remis aux parents durant l'année scolaire. En fin de grande section, il est complété par une synthèse des acquis de l'élève qui renseigne sur ce que l'élève sait faire, en vue de son passage au CP. Cette année, nous avons mis en place un cahier d'activités, régulièrement mis à jour et transmis aux parents durant les vacances, ce qui leur donne là aussi une visibilité sur les progrès de leur enfant et les apprentissages en cours. Il est un support important sur lequel s'appuyer lors des entretiens individuels. Le témoignage d'un parent qui consulte ce type de cahier : « je suis même souvent impressionnée d'apprendre qu'il aborde des notions que je pensais beaucoup trop compliquées pour son âge comme la flottabilité de certains matériaux ²⁴».

²³ Julien Louise et Gosselin Gabriel sous la direction de Pallascio Richard, « Le partenariat en éducation, pour mieux vivre ensemble ! », Editions Nouvelles, 1998

²⁴ André Bernard et Richoz Jean-Claude, « Parents et enseignants, de l'affrontement à la coopération », Editions Favre, 2015

En employant le terme de bienveillance, il s'agit de favoriser l'accompagnement des enfants dans leur épanouissement en facilitant la transition école-maison. Cette transition s'effectue dès l'accueil du matin, qui reste encore en grande section, une étape importante. Elle permet une « connaissance véritable et approfondie de ce qui peut se vivre et s'apprendre dans la classe ²⁵ ». Ce moment particulier qui démarre la journée, peut être l'occasion pour les parents d'évoquer un sujet précis avec l'enseignant, revenir sur un événement de la veille ou simplement demander un entretien individuel. C'est aussi le moment pour l'enfant de rentrer progressivement dans son rôle d'élève sans rompre brutalement le lien avec le milieu familial.

La correspondance avec les familles est assurée par le biais d'enveloppes fixées au mur dans le couloir de la classe, chacune au nom de l'élève et permettant la transmission d'informations concernant la vie de l'école, les anniversaires à venir, le rappel d'une sortie scolaire etc.

L'ensemble de ces moyens préexistants favorise la création d'un lien entre l'école et les familles, lien qui est entretenu par l'intervention des parents et encouragé par l'enseignant et l'institution. Afin de renforcer davantage ce lien avec les parents et au vue de leur motivation à prendre part à la vie de la classe, l'idée de les mobiliser autour de deux actions, l'une nécessitant de leur part une intervention encadrée et l'autre une intervention spontanée, s'est imposée rapidement, dès le début d'année. Il est apparu alors qu'il fallait assurer une continuité entre l'école et les parents, en mettant en place de nouveaux outils au sein de la classe, ceux préexistants étant déjà bien intégrés dans leurs utilisations.

²⁵ Auduc Jean-Louis, « Familles-école : construire une confiance réciproque », Canopé Editions, 2016

DES OUTILS POUR LES PARENTS, AU SERVICE DES APPRENTISSAGES DES ÉLÈVES

L'objectif d'une école qui fait sens pour tous les parents et surtout ceux les moins familiers de l'univers scolaire doit guider l'enseignant dans ses pratiques quotidiennes et dans son approche envers les familles. Cela passe par une explicitation claire des apprentissages menés durant l'année scolaire, des attendus de réussite et des outils mis en place pour y contribuer.

I) La place du langage en grande section

A. Les objectifs langagiers à l'oral

« Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » est l'un des cinq domaines d'apprentissage de l'école maternelle et figure comme l'une des conditions essentielles de réussite des élèves. En fin de cycle 1, les élèves doivent savoir communiquer avec les adultes et les autres enfants par le langage, en se faisant comprendre mais aussi réussir à s'exprimer dans un langage syntaxiquement correct et précis. Il ont été amenés, notamment durant l'année de grande section, à pratiquer différents usages du langage oral : raconter, décrire, évoquer etc. C'est notamment le travail autour d'un langage décontextualisé qui occupe une place prédominante en classe de grande section. En effet, son apprentissage commence quand le langage en situation est suffisamment développé ; l'enfant peut alors s'approprier un langage d'évocation relatant des faits passés. Comme l'indique les programmes : « il est nécessairement précis et structuré, conditions obligatoires pour qu'il soit compris ²⁶ ».

Le premier outil proposé aux parents durant cette année a été la réalisation d'un exercice appelé « Qui suis-je ? ». Abordé durant la réunion de rentrée, il avait été chaleureusement accueilli par les familles, qui avaient alors reçu à cette occasion un document détaillé décrivant les modalités de travail, définies en amont par moi-même²⁷. Ici, l'intervention des parents est donc guidée et attendue. Ce petit travail, réalisé à la maison par

²⁶ Programmes de l'école maternelle, Eduscol, 2015

²⁷ Annexes (1)

les enfants avec l'aide de leurs parents et présenté ensuite en classe devant les autres élèves prend la forme suivante : un album de photographies, présentant l'élève et sa famille ainsi que ce qu'il aime, comme la nourriture ou encore les activités pratiquées en dehors de l'école²⁸. Cet album n'avait pas de format pré-établi et pouvait être décoré au gré des envies de l'enfant. Légender les photos ne constituait pas une recommandation préalable. La présentation de l'album est prévue sur deux jours : « ma famille et moi » dans un premier temps puis « J'aime bien... » dans un second temps. Chaque temps de présentation n'excède pas dix minutes et comprend un échange avec le reste du groupe sous forme de questions²⁹. Les albums photos sont ensuite destinés à être conservés dans le coin lecture de la classe pour pouvoir être consultables facilement par l'ensemble des élèves.

L'objectif de ce travail réalisé en collaboration avec les familles est de favoriser la pratique du langage oral, a fortiori dans un grand groupe, en mettant l'accent sur la langage d'évocation. Il s'agit en effet, de relater une expérience vécue à l'aide de supports visuels. L'enfant doit mobiliser plusieurs éléments pour se faire comprendre par ses pairs : le cadre spatio-temporel (où, quand, comment), camper le décor, préciser les protagonistes (mère, père, frère(s), sœur(s), cousin(s), cousine(s) etc.) et leurs relations etc.

Pour créer une dynamique dans les échanges oraux, l'enseignant veille à faire alterner discours individuel et discours collectif³⁰ : on parle d'épisode de « monogestion » du discours lorsqu'un élève particulier est incité par l'enseignant à expliquer, raconter, relater etc. Cette gestion du discours dépend de la situation et du statut des intervenants.

La posture professionnelle de l'enseignant doit être conduite par l'idée de bienveillance et de réussite de l'élève. Ce moment, devant le groupe classe, ne doit pas être traumatisant et laisser un souvenir regrettable qui pourrait empêcher par la suite, l'élève de se sentir confiant et à l'aise dans ses pratiques orales : « les enfants ne doivent pas être inquiets de s'exprimer avec leurs mots, leurs fragments de phrases aux constructions encore incertaines. [...] l'enseignant est le garant de cet espace de parole sans jugement, sans inquiétude, sans moquerie³¹ ».

²⁸ Annexes (2)

²⁹ Annexes (3)

³⁰ Programmes de l'école maternelle, Eduscol, 2015

³¹ Ibid.

Il a aussi la responsabilité d'encourager l'enfant à utiliser un langage construit, explicite et structuré. Les propos pourront être repris si nécessaire et reformulés collectivement. Une attention particulière est portée à la prononciation et à l'articulation des élèves. L'enseignant exerce une régulation constante et veille à ce que les interactions se déroulent dans les meilleures conditions : distribuer la parole avec équité, faire respecter l'écoute, expliciter si le propos est confus etc. En début de séance, l'enseignant rappelle les règles à observer et fait un bilan en fin de séance. Ce moment de *feedback* permet de valider ou non certains comportements.

La préparation de ce travail à la maison offre un double avantage : les parents et l'enfant auront participé conjointement, dans un environnement familial, à la réalisation d'un projet individuel destiné à faire l'objet d'un retour en classe. C'est aussi l'occasion de revenir sur des moments de vie et de partager avec son enfant des souvenirs. Enfin, durant l'élaboration de l'album, les parents auront pu transmettre des informations et du vocabulaire à leurs enfants qu'ils pourront ensuite réinvestir en classe, lors de la présentation orale, comme dans le cadre d'un exposé dans les cycles supérieurs.

B. Langage écrit et ENT (espaces numériques de travail)

L'enfant s'appuie sur le langage oral pour aller vers le langage écrit. A l'école, Il est quotidiennement confronté à de l'écrit, la plupart du temps à travers la lecture d'albums jeunesse et aussi, surtout en grande section, par la reconnaissance des lettres de l'alphabet autour des trois types d'écritures : capitale, scripte et cursive. Ces deux moyens de communication que sont l'oral et l'écrit sont abordés conjointement grâce notamment au dispositif de dictée à l'adulte où la correspondance entre les deux doit, petit à petit, faire sens pour l'élève.

Cette activité doit être au service d'un projet, dont les destinataires sont clairement identifiés. L'une de ses fonctions est de garder une trace de ce qui a été fait : « La dictée à l'adulte passe par un certain nombre d'étapes incontournables (le choix et l'accord sur les informations à donner, leur organisation et mise en ordre, la rédaction et la finalisation du produit...) ³²». L'enseignant veille à favoriser les expériences concrètes, en intégrant le plus

³² Programmes de l'école maternelle, Eduscol, 2015

possible les parents comme par exemple les inviter à venir assister à des séances de lecture le matin avant la récréation.

Dans notre cas, nous bénéficions d'un matériel informatique conséquent au sein de la classe et de l'école : un ordinateur et une tablette ainsi qu'une salle informatique. Au sein de cet établissement, les élèves sont habitués depuis la petite section à manipuler les tablettes numériques et à prendre en photo leurs productions dans le cadre de la constitution numérique du carnet de suivi des apprentissages (CSA). Enfin, la diversité des supports proposés aux élèves étant recommandée par les programmes, et l'un des attendus de fin de cycle étant la « copie à l'aide d'un clavier, » j'ai pris l'initiative de proposer aux parents un projet autour du numérique.

« Les ENT (espaces numériques de travail) sont conçus pour favoriser la communication ; ils permettent notamment la continuité des échanges dans le temps et l'espace, entre parents et établissements, entre parents et enseignants ³³ ». Ces espaces enrichissent le lien avec les familles car ils sont consultables sur tous types de supports numériques à l'école comme à la maison.

En accord avec le directeur d'école, j'ai créé en période 2 et via la plateforme de l'Académie de Paris, un blog pour notre classe de grande section. En reconversion professionnelle, j'ai travaillé auparavant pendant quelques années en tant que responsable de communication digitale, ce qui m'a donné une culture du numérique importante, que j'ai souhaité retranscrire à travers ce projet, en coopération avec un public qui, jusqu'à présent m'était alors inconnu : les élèves et leurs familles. Les enfants de ma classe sont d'origines sociales assez similaires, c'est-à-dire quelques familles populaires mais une majorité de familles plutôt favorisées. Et, de ce que j'avais pu entrevoir par le biais de discussions, avec les parents notamment, familiers des outils numériques et de leurs usages. « Dans un contexte d'évolution importante de l'école et des technologies de l'information, l'enseignant et les parents sont depuis peu forcés de repenser et renouveler leurs moyens et mode de communication, pour faciliter et constamment améliorer leur collaboration ³⁴ ».

Toujours dans le souci d'intégrer les familles dans le processus de création en vue d'améliorer les apprentissages de leurs enfants, j'ai pensé que le blog devait être alimenté de deux manières et en deux lieux différents : d'abord en classe, par l'enseignant présent et les

³³ Auduc Jean-Louis, « Familles-école : construire une confiance réciproque », Canopé Editions, 2016

³⁴ André Bernard et Richoz Jean-Claude, « Parents et enseignants, de l'affrontement à la coopération », Editions Favre, 2015

enfants, en les intégrant le plus possible au processus de publication. Les photos (sorties, anniversaires, présentation des « qui suis-je ? », productions en arts visuels etc.) sont sélectionnées par l'enseignant et les textes rédigés en petits groupes, sous forme de dictée à l'adulte³⁵. Lorsque la prise en main de l'outil est validée, les enfants copient eux-mêmes sur le clavier, grâce à un modèle, le texte à publier. Ensuite, le blog est également enrichi depuis la maison : l'ensemble des parents disposent d'identifiants identiques et chacun peut se connecter pour commenter les publications mais également publier à son tour un article. En effet, « on veillera à ce que les élèves participent à cette actualisation et que les parents puissent s'y investir également, le but du jeu étant de créer un espace convivial, pluriel, culturel au service des apprentissages scolaires, humains et sociaux ³⁶».

Ainsi, l'article publié peut mettre en avant l'enfant lui-même, sa famille ou quelque chose qu'il a vécu, un événement particulier, qu'il a envie de partager avec le reste de la classe. A la maison, l'enfant participe aux choix des photos et du texte qui les accompagnera.

Il s'agit toujours de solliciter des compétences langagières, qui seront ensuite réinvesties à l'école. En effet, le plus régulièrement possible, le blog est projeté en classe entière, pour que les publications soient commentées et fassent régulièrement l'objet de discussions ou de débats.

Donner la main aux parents, leur donner la possibilité d'intervenir de manière spontanée et ainsi faire du blog une création commune repose bien évidemment sur une confiance réciproque entre l'école et les familles.

II) Quand l'école s'invite à la maison

A. Etablir un contrat de confiance enseignant-parents

« Coopérer passe avant tout par un acte de volonté, l'intention clairement affirmée de travailler ensemble, de participer à une œuvre commune ³⁷». Au préalable de tout projet, avant même que celui-ci ne commence, il convient de s'assurer de l'investissement potentiel et de l'envie de chacun de le voir se concrétiser et de s'y investir de manière régulière.

³⁵ Annexes (5)

³⁶ Mathon Ostiane, « Un projet pour...repenser la relation parents-enseignants, Editions Delagrave, 2009

³⁷ André Bernard et Richoz Jean-Claude, « Parents et enseignants, de l'affrontement à la coopération », Editions Favre, 2015

L'activité du « Qui suis-je ? » qui a fait l'objet comme indiqué précédemment, d'une première présentation lors de la réunion de rentrée, a ensuite été formalisée et distribuée à chaque parent sous forme d'un polycopié présentant les modalités de réalisation et le calendrier, précisant par ordre alphabétique, l'ordre de passage de chaque enfant durant l'année scolaire.

Sur les temps d'accueil, je profite pour rappeler aux parents dont la présentation des enfants approche, la date de passage ainsi que les critères attendus. Notons qu'aux parents manquant d'inspiration, les albums déjà présentés peuvent donner lieu d'exemples sur lesquels s'appuyer.

Les propositions faites par l'enseignant afin de poursuivre le lien avec les familles en dehors de l'école, repose sur un implicite fort : une confiance réciproque. De même que les parents n'ont qu'un regard partiel sur les journées de classe de leurs enfants, les enseignants, lorsqu'ils confient un projet à réaliser à la maison, n'ont bien souvent que le produit fini comme retour concret de travail. La manière dont celui-ci a été effectivement réalisé, avec ou sans l'aide des parents, en autonomie totale ou partielle, reste opaque pour ne pas dire difficilement « contrôlable », d'autant plus pour des enfants de maternelle. C'est principalement sur des suppositions que l'enseignant se base pour évaluer le travail : il suppose que l'enfant a pris part de manière plus ou moins concrète à la réalisation du projet, à travers la participation au choix des photos, à l'écriture du texte, à la mise en page etc.

Dans notre cas, concernant le « Qui suis-je ? » ce n'est pas le produit lui-même, à savoir l'album photo qui est évalué mais la capacité de l'enfant à décrire, expliquer à l'oral ce qu'il contient devant l'ensemble du groupe classe. Pour que l'exercice soit une réussite, cela sous-entend que l'élève a, d'une manière ou d'une autre, investi personnellement le travail à la maison et que l'adulte, n'a pas réalisé tout seul la tâche demandée.

« Accéder au statut de partenaire implique, en effet, une compréhension et appropriation du « mode d'emploi » et des règles d'interaction ³⁸ ». Pierre Perier évoque plusieurs principes rendant possibles une coopération réussie dont celui d'explication ; explication des places, rôles et responsabilités de chacun afin d'éviter tout malentendu. Un sentiment de justice doit prédominer, afin d'éviter de demander aux parents ce qu'ils ne seraient pas capables de faire.

³⁸ Perier Pierre, « De quelques principes de justice dans les rapports entre les parents et l'école », conférence Centre Alain Savary, janvier 2014, <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/relations-ecole-familles/recherches-et-rapports/de-quelques-principes-de-justice-dans-les-rapports-entre-les-parents-et-lecole?searchterm=pierre+perier>

Ainsi, « il y a parfois à rappeler les limites pour que les parents soient acteurs de l'éducation sans s'ingérer dans les activités des professionnels de l'école, tout autant de lutter contre la démission des familles ³⁹ ». Car, au-delà d'une confiance réciproque sur laquelle repose le projet, la place que les parents s'octroient, volontairement ou non durant sa mise en œuvre peut parfois se révéler contraignante voire handicapante pour l'enfant et l'enseignant et fragiliser ainsi les bases d'une coopération réussie. Et il serait bon d'éviter autant que faire se peut, que « le partenariat ainsi institué se déploie à l'aune de codes et de normes édictés et partagés essentiellement par les membres des classes moyennes et supérieures ⁴⁰ ».

Des parents surinvestis dans la scolarité de leurs enfants, voire intrusifs dans les démarches pédagogiques de l'enseignant sont aujourd'hui de plus en plus nombreux. « Ces usagers avertis qui se comportent en « consommateurs d'école » (Ballion, 1982) sont en mesure d'agir au service des intérêts scolaires de leur progéniture ⁴¹ ». C'est ici que la posture de l'enseignant permet, lorsqu'elle est suffisamment assurée, de recadrer d'une certaine manière les attentes et les objectifs de chacun, de rappeler la place des familles et de l'institution, en s'appuyant à chaque fois, sur l'intérêt et la réussite de l'enfant.

Les projets proposés au sein de la classe de grande section où j'enseigne, ont pour objectif d'améliorer le langage oral et le langage écrit des élèves et d'une manière plus générale, de les aider à réussir dans les différents apprentissages de cette année pré-élémentaire. La classe de grande section marque en effet une transition, pour les enfants comme pour les parents, vers ce que l'on a l'habitude d'appeler, « l'école des grands ». C'est donc également en vue de cette liaison avec le CP, que ces activités langagières ont été proposées, tout en y incluant la participation des parents. L'acculturation aux traces écrites est ainsi d'autant plus importante cette année qu'elle intervient comme un préalable indispensable à l'apprentissage de la lecture.

L'investissement demandé aux parents dans ces différentes propositions d'activités, à réaliser à la maison, ne devrait donc pas être perçu comme un frein mais comme un vecteur essentiel de la réussite actuelle et à venir de leurs enfants dans la perspective d'en faire de

³⁹ André Bernard et Richoiz Jean-Claude, « Parents et enseignants, de l'affrontement à la coopération », Editions Favre, 2015

⁴⁰ Périer Pierre, « Les relations entre les familles et l'école : processus et enjeux », http://observatoire-reussite-educative.fr/problematiques/participation-place-des-parents/copy_of_les-relations-entre-les-familles-et-lecole-processus-et-enjeux

⁴¹ Ibid.

futurs lecteurs et rédacteurs. Les familles ont aussi le rôle fondamental de dédramatiser l'entrée en CP et de connaître et comprendre les continuités et les ruptures de l'école élémentaire.

Mais bien souvent, un nombre important de familles, notamment celles les plus en difficultés, à qui on pourrait parfois reprocher de confondre autonomie et indifférence, ont du mal à trouver leur place dans l'institution et à définir le rôle précis que l'on attend d'eux : « Les familles les plus démunies et les plus dominées sont face à une injonction paradoxale car elles ne peuvent ni participer de façon efficace ni se tenir en retrait, au risque d'apparaître comme des parents défaillants ou non-partenaires ⁴²».

B. Prendre en compte la pluralité des familles

Afin d'éviter de laisser un nombre trop important de parents à distance, l'enseignant doit prendre en compte dans ses pratiques et ses propositions de partenariat, la diversité des familles qui composent sa classe. Même si, comme j'ai pu l'évoquer précédemment, les élèves de ma classe sont en majorité issus de familles plutôt favorisées, possédant un capital culturel important et bien investies dans la scolarité de leurs enfants. Il n'en reste pas moins qu'une partie d'entre eux sont issus des classes populaires et essentiellement de l'immigration.

L'écart culturel est parfois important entre l'école et les familles : dans certaines familles considérées comme plus traditionnelles et éloignées du modèle « classique français », un rôle est dévolu à chaque membre de la famille au service de la communauté, comme au Maghreb ou en Afrique subsaharienne. Ainsi, il n'est pas rare que le père ou la mère, privilégié par l'enseignant comme interlocuteur lors des rendez-vous soit remplacé par un autre membre de la famille, investie de cette tâche.

La barrière de la langue peut quant à elle, être un premier frein à ne pas négliger dans la relation : « Pour les parents dont le français n'est pas la langue première, il convient de les rassurer quant à leur rôle et de les encourager à utiliser « leur » langue pour les échanges du

⁴² Périer Pierre, « Les relations entre les familles et l'école : processus et enjeux », http://observatoire-reussite-educative.fr/problematiques/participation-place-des-parents/copy_of_les-relations-entre-les-familles-et-lecole-processus-et-enjeux

quotidien ⁴³». Il est fréquent de constater que l'enfant est parfois amené à traduire les propos de l'enseignant à son parent accompagnateur.

Dans le cas de familles allophones, on observe un décalage important entre la rapidité d'adaptation des enfants et celle des parents. Parce qu'il va être au contact quotidien d'enfants et d'adultes francophones, il va parvenir petit à petit à comprendre et se faire comprendre, en s'imprégnant aussi des codes sociaux en vigueur. « Il s'opère alors une certaine inversion des générations où c'est l'enfant qui assure la fonction d'ouverture au monde en remplissant les papiers, en faisant l'interprète, en prenant les rendez-vous etc ⁴⁴».

Au sein de ma classe, deux enfants sont arrivés l'année précédente en France et l'une d'entre elles, d'origine asiatique, est inscrite tous les mercredis dans une école japonaise. Bien qu'elle ait fait d'importants progrès depuis la rentrée, les difficultés langagières pour s'exprimer à l'oral en français restent perceptibles et relativement importantes. Ses parents sont issus de deux cultures différentes : japonaise pour la mère et française pour le père. Il se trouve que c'est avec la mère, que j'ai le plus de contacts au quotidien mais aussi avec elle, que les difficultés pour se comprendre mutuellement sont les plus prégnantes. C'est donc aussi envers elle que je tente régulièrement de m'assurer de sa compréhension des projets initiés, à savoir l'exercice du « Qui suis-je ? » et l'existence d'un blog de classe à alimenter. Si la première activité à réaliser avec les familles est attendue et relève en quelque sorte d'un caractère obligatoire, la publication d'articles sur le blog ne doit pas être perçue comme un contrainte quelconque par les parents.

Car, la prise en compte du caractère pluriel des familles tient aussi dans les capacités matérielles que celles-ci possèdent au sein du foyer. Même si dans la société d'aujourd'hui, posséder une télévision, un téléphone et un ordinateur peut sembler banal et ordinaire, il serait présomptueux d'imaginer que la totalité des familles en sont équipées.

Mais, au-delà des origines et des situations financières et donc matérielles des familles, un autre aspect est à prendre en compte dans la construction d'une relation de continuité entre parents et enseignant : le modèle parental lui-même. Il existe en effet aujourd'hui une variété de familles plus large qu'auparavant : monoparentales, recomposées, homosexuelles etc. « On

⁴³ Programmes de l'école maternelle, Eduscol, 2015

⁴⁴ Goï Cécile, « Elèves nouvellement arrivés en France et parents allophones : construire le lien entre l'école et la famille », <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Eleves-nouvellement-arrivees-en-france-et-parents-allophones-construire-le-lien-entre-l-ecole-et-la-famille>

ne peut plus dire qu'il existe un seul et unique type, avec lequel les enseignants pourraient développer un seul et unique type de relations, un seul mode de collaboration ⁴⁵».

Dans le cas précis de ma classe, l'un des élèves est élevé par des parents divorcés qui n'entretiennent plus aucun contact entre eux. Il alterne une semaine chez l'un et une semaine chez l'autre et j'ai pu constater, malgré une implication évidente des deux parents dans la scolarité de leur enfant, qu'un certain nombre d'informations n'était que partiellement transmis. Ainsi, récupérer un document dans l'enveloppe de l'enfant lors de l'accueil sur l'ouverture du blog de la classe ou les modalités de présentation du « qui suis-je ? » parviendront à celui qui dépose l'enfant cette semaine-là. C'est en dialoguant avec le mère de l'enfant que j'ai pu le constater et depuis lors, je tente de m'assurer du mieux possible que les parents ont entre les mains, les mêmes informations sur la scolarité de leur enfant.

L'ensemble des différents aspects qui constituent les familles présentes au sein de ma classe, a été un vecteur important à la fois de réussites mais aussi de difficultés des expériences menées dans le cadre du projet de continuité entre l'école et les parents.

⁴⁵ Ibid.

ETRE PARTENAIRES DANS LES APPRENTISSAGES : RETOUR SUR UNE COLLABORATION

Proposer aux parents de collaborer ensemble en vue d'une amélioration des apprentissages langagiers était ambitieux, notamment pour une jeune enseignante stagiaire. Qu'en est-il de ce partenariat ? A t-il répondu aux attentes de l'une et de l'autre partie ? Quels intérêts en tirer pour les élèves et pour la relation avec les familles ?

I) Forces et faiblesses des projets

A. Les réussites en termes d'apprentissages et de collaboration

Pour plusieurs raisons que j'énumérerai par la suite, le projet du « Qui suis-je » a dans l'ensemble très bien fonctionné, tant en termes d'apprentissages que de collaboration. Les parents ont joué le jeu à l'exception d'une famille, qui s'est emmêlée dans les dates de présentation et a proposé un album très sommaire, avec peu de photographies, aucune légende et sans la seconde partie « j'aime bien... ». Pour les autres, les supports proposés et l'implication que les enfants avec leurs parents ont mis pour le réaliser ont sincèrement dépassé mes espérances. Les parents venaient me voir plusieurs jours, parfois plusieurs semaines avant la présentation en m'expliquant qu'ils s'étaient mis à travailler dessus avec l'élève, et que ce dernier était impatient de présenter sa réalisation devant ses camarades.

Les enfants ont pris un réel plaisir à faire ce travail, en deux temps : dans un premier temps avec leurs parents à la maison puis, dans un second temps, en classe pour la présentation au reste du groupe. Les albums proposés étaient décorés, soignés dans leur présentation et le choix des photographies coïncidait avec les thématiques attendues.

Cet engouement pour le projet tient à plusieurs aspects ; d'abord, la mise en fonctionnement très tôt dans l'année et la présentation de la démarche durant la réunion de rentrée, de manière formelle et institutionnalisée. Les caractéristiques de l'exercice ont été abordées à l'oral devant les familles et ensuite plus longuement détaillées lors de la remise du photocopié contenant l'ensemble des informations. Le projet était cadré, les familles pouvaient se référer à une date individuelle sur le calendrier et anticiper plus facilement le travail à effectuer à la maison.

Ensuite, la référence explicite aux programmes de la maternelle, et en particulier au domaine « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » a été un atout dans la réussite de ce projet. Comme nous avons pu l'évoquer auparavant, la volonté d'établir une continuité école-parents doit être réalisée dans l'objectif d'aider les élèves à développer des compétences et à réussir dans les apprentissages. En maternelle, la préoccupation majeure des enseignants mais également des familles est le développement langagier aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. L'inscription de cette activité dans une visée pédagogique aussi importante a sans aucun doute motivé les parents à s'investir de manière sérieuse dans sa réalisation. Il est d'ailleurs important de préciser qu'inscrire un petit texte ou une légende pour accompagner les photos n'était pas requis dans les modalités de travail mais que la plupart des familles se sont prêtées au jeu spontanément.

Autre aspect fondamental ayant contribué au bon déroulement du projet, la forme de l'exercice lui-même ainsi que les thèmes abordés. En effet, ils touchent directement les familles et plus particulièrement les enfants. A cet âge, ils sont dans une logique encore assez autocentrée et sont donc toujours enjoués à l'idée de parler de ce qui les concerne directement : leurs familles, leurs amis, leurs activités etc. Car l'école est aussi un lieu de socialisation ; il faut savoir parler de soi, se faire connaître, se construire petit à petit une histoire et une personnalité.

Enfin, la posture de l'enseignant a sans aucun doute joué un rôle important dans le succès du projet. Je me suis rendue disponible sur les temps d'accueil pour répondre aux questions et autres craintes aussi mineures soient-elles, dont les parents souhaitaient me faire part : « [...] Une personnalisation des échanges, la capacité des enseignants à porter un regard positif, respectueux sur les parents et à développer des relations de confiance (Asdih, 2008) sont des facteurs favorisant l'engagement des parents au sein de l'école ⁴⁶».

Les indices de réussite du projet numérique, à savoir le blog, sont plus difficiles à appréhender. Ce qui est certain, c'est que le nombre de visites des articles est resté plutôt bon sur l'ensemble des derniers mois et qu'en classe, lors du visionnage des articles en grand groupe, les élèves étaient pour la grande majorité, familiers du contenu : ils l'avaient regardé à la maison. Lorsque le projet de blog a été proposé aux parents, en période 2 juste avant Noël,

⁴⁶ Asdih Carole, « Collaborer avec les parents pour accompagner la scolarité ? Représentation des enseignants et pratiques professionnelles », <https://www.erudit.org/fr/revues/efg/2012-n16-efg0320/1012800ar.pdf>, 2012

il a tout de suite été bien accueilli⁴⁷. Les parents m'ont posé des questions sur le contenu et ont laissé des messages sur la plateforme, nous remerciant pour cette initiative. « Avec ces nouveaux outils, l'enseignant a la possibilité d'offrir un espace de collaboration favorisant l'intelligence collective par le biais de moyens que les élèves utilisent de plus en plus jeunes⁴⁸ ». Je m'étais renseignée auparavant et, aucun autre collègue de maternelle de cette école n'avait jusqu'à présent ouvert de blog de classe. Le directeur a lui aussi réagi positivement à cette annonce et m'a aidée à prendre contact avec les personnes adéquates pour ouvrir le blog sur la plateforme académique. « Très souvent, les relations école-famille sont regardées à la lumière des contacts parents-enseignants. Or, si ces contacts sont effectivement au cœur des relations existantes, on oublie souvent la dimension de l'établissement qui peuvent se manifester par l'utilisation de nouvelles technologies pour favoriser le lien école-famille⁴⁹ ».

Du côté des apprentissages, nous avons pu travailler en classe autour du langage d'évocation en visualisant ensemble des articles, en s'interrogeant sur les photos et sur le texte qui les accompagnait. Les enfants appréciaient ces temps d'échange, de se voir apparaître sur grand écran devant le reste des camarades. Ils se souvenaient assez bien des moments, parfois éloignés dans le temps, que nous redécouvriions ensemble. Les moments les plus importants de l'année y sont compilés : anniversaires avec fabrication du gâteau et souffle des bougies, sortie scolaire au cirque Pinder, aventures de la mascotte de la classe etc. Nous avons appris une petite comptine en italien dans le cadre d'un projet autour de la diversité culturelle et je les avais enregistré. Les élèves, ont été surpris et très excités de se voir et de s'entendre chanter. Certains ont fait des remarques sur le comportement ou la voix de quelques camarades : « il chante trop fort », « elle, on ne l'entend pas assez » etc. Je les ai aidé à mobiliser le vocabulaire adéquat pour exprimer leurs opinions.

Concernant l'écrit, la dictée à l'adulte a été mobilisée comme prévue pendant plusieurs séances, notamment pour relater ce qui avait été dit durant la présentation des « Qui suis-je ? ». Ainsi, chaque enfant, le lendemain de sa présentation me faisait un petit résumé de ce qu'il avait expliqué à la classe la veille et j'écrivais, en le guidant lorsque des difficultés à se

⁴⁷ Annexes (4)

⁴⁸ André Bernard et Richoz Jean-Claude, « Parents et enseignants, de l'affrontement à la coopération », Editions Favre, 2015

⁴⁹ Ibid.

souvenir ou à formuler une phrase se faisait sentir. Je publiais ensuite l'article tel quel et demandais à l'enfant de le consulter le soir-même à la maison avec ses parents, s'il le pouvait.

B. Les difficultés rencontrées et autres freins au projet

Si dans l'ensemble, ces projets destinés à renforcer le lien en continu avec les familles, ont été chaleureusement accueillis, notamment à leur début, il y en a un, dont l'exploitation est restée faible par les familles : il s'agit du blog. Je l'avais appréhendé comme « un lien moderne et efficace qui présente l'avantage de créer des relations école familles, hors du champ scolaire et des contraintes d'horaires. Chacun peut y apporter son grain de sel, enseignant, parent, élève ⁵⁰ ».

C'était sans compter sur plusieurs obstacles, qui ont freiné la possibilité d'un véritable échange avec les familles. Le premier tient dans la présentation qui a été faite du projet blog aux parents. A l'inverse du « Qui suis-je ? » qui avait fait l'objet d'une véritable présentation lors de la réunion de rentrée, l'outil blog a été pensé un peu plus tard, début décembre, et proposé aux familles d'une manière assez informelle : par le biais d'un message photocopié transmis dans les enveloppes de correspondance ⁵¹. Ce message indiquait l'ouverture d'un site de partage des actualités de la classe et invitait les parents à une collaboration : eux aussi, par le biais d'identifiants, avaient la possibilité de publier des articles, qui seraient ensuite présentés à la classe et qui pourraient faire l'objet de discussions entre les élèves. « Penser la classe comme une plateforme de partage et de rebond favorisant la mise en relation des savoirs et des savoir-faire entraîne une conception de l'entrée en connaissance fondée sur le partage, la recherche, et le questionnement ouvert ⁵² ». Organiser une réunion de parents uniquement pour présenter le blog me paraissait peu adéquat et chronophage, mais en même temps la communication autour de ce projet n'a pas été assez relayée.

Autre difficulté ayant empêché le bon déroulement du projet : le manque de clarté dans la présentation et de référence en lien avec les programmes. Là aussi, alors que les compétences travaillées avaient été clairement mises en avant pour l'exercice du « Qui suis-je ? », pour le blog, il n'y a pas eu de véritable objectif pédagogique présenté aux parents.

⁵⁰ Mathon Ostiane, « Un projet pour...repenser la relation parents-enseignants », Editions Delagrave, 2009

⁵¹ Annexes (4)

⁵² Ibid.

Pourtant, le lien avec les programmes et les compétences langagières aurait été facile à mettre en avant. Après la note d'information laissée aux parents indiquant l'ouverture du site, je pensais que beaucoup de parents viendraient me voir sur le temps d'accueil du matin ou « entre deux portes » pour me demander des informations complémentaires. C'est à ce moment-là que j'aurais mis en avant l'intérêt d'une telle démarche pour contribuer à la réussite des apprentissages en cours de leurs enfants. « Dans le partenariat, les enseignants se centrent sur une logique de transmission, ils attendent des familles qu'elles aident l'élève à achever ou à préparer les tâches effectuées dans le temps scolaire. Les parents se centrent sur une logique de développement personnel et familial et attendent de l'école qu'elle garantisse des contenus, des règles et des perspectives professionnelles ⁵³».

Il m'apparaît alors, avec le recul, que les familles n'ont pas intégré la proposition d'échange de publication entre la classe et la maison. Car, hormis des visites régulières sur le blog, aucun commentaire et aucune publication n'a été faite par les familles⁵⁴. Où alors, s'ils l'ont comprise, d'autres raisons ont pu les empêcher d'y prendre part activement.

L'impossibilité d'accéder au site par un manque de matériel à la maison peut être une des raisons de cette absence de participation. En effet, comme j'ai pu l'indiquer précédemment, quelques enfants de ma classe sont issus de milieux populaires où l'ordinateur et la tablette n'ont peut-être pas leur place par un manque de moyen. L'une de mes élèves, a fait la remarque qu'elle n'avait jamais vu le blog à la maison car elle ne disposait pas du matériel nécessaire. Il faudra donc veiller ici à ne pas confondre manque d'investissement et impossibilité matérielle car, « pour la grande majorité des familles populaires, le destin scolaire de leurs enfants est une affaire importante, et que ce qui est vu comme « démission » est tout au plus du désarroi ⁵⁵». Si l'explication pour ces familles semble plus claire, qu'en est-il des autres familles, issus de milieux favorisés, rompus à la manipulation quotidienne des outils numériques et majoritairement représentées au sein de la classe ?

Une explication supplémentaire reste à trouver, et elle est à mon sens à chercher du côté du temps dont dispose les familles. Même si le blog est consultable par différents supports (téléphone, tablette, ordinateur), son alimentation reste une activité relativement

⁵³ Asdih Carole, « Collaborer avec les parents pour accompagner la scolarité ? Représentation des enseignants et pratiques professionnelles », <https://www.erudit.org/fr/revues/efg/2012-n16-efg0320/1012800ar.pdf>, 2012

⁵⁴ Annexes (6)

⁵⁵ Revue française de pédagogie, Glasman Dominique, <https://journals.openedition.org/rfp/685>, 2005

chronophage. Les journées sont déjà suffisamment chargées, les parents investis dans un premier projet pour la classe (le Qui suis-je ?), il est aisé d'imaginer qu'ils ont des priorités autres auxquelles répondre en amont.

Le projet de blog induisait l'intervention spontanée des familles, il n'y avait pas d'injonction, ni de calendrier à respecter. Ce manque de cadrage a pu, lui aussi, jouer en défaveur de l'outil proposé.

J'ai effectué une relance par message dans les enveloppes, à la demande de certains parents qui avaient égaré les identifiants de connexion⁵⁶. Mais il apparaît qu'hormis les visites pour s'informer de l'actualité de la classe, cela n'a pas permis de relancer une collaboration active comme attendue initialement. Une autre tentative pour redynamiser le projet, a été de le rendre visible directement dans la classe, sous format papier. J'avais sélectionné quelques articles et photographies que j'avais réunies sur une feuille grand format pour se rappeler au bon souvenir des parents⁵⁷. Les élèves et leurs familles l'avaient regardé avec intérêt lors des moments d'accueil, et cela a peut-être, directement ou non, relancé les visites sur le site.

Mais le projet, n'a semble t-il pas suffisamment fait sens pour les parents dans l'apprentissage de leurs enfants pour qu'il y accordent du temps suffisant et de l'investissement personnel.

II) Prolongements envisageables

A. Au sein de la relation avec les parents

Afin que la relation école-familles soit la plus sereine et efficace possible, il est important que l'ensemble des intervenants ait entre leurs mains toutes les informations concernant le projet. Celles-ci doivent être communiquées suffisamment en amont du lancement de ce dernier pour qu'en particulier les familles, puissent anticiper les actions à effectuer et se rendre compte de ce qui est attendu. En effet, il conviendra de définir clairement des objectifs de partenariat et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Afin de faire véritablement de l'école une porte ouverte sur le monde grâce aux outils numériques, l'enseignant pourra recueillir, par le biais d'un questionnaire anonyme distribué aux parents

⁵⁶ Annexes (7)

⁵⁷ Annexes (8)

en début d'année, les données concernant les équipements informatiques disponibles dans chaque famille. « L'école doit reconnaître les parents tels qu'ils sont, selon un postulat d'équale dignité ⁵⁸ ». Car, l'effet qui peut être redouté, comme nous avons pu l'examiner plus haut, est d'entrer dans une connivence culturelle où seuls, certains parents en comprendraient les règles et les enjeux. Et faire naître ainsi un sentiment d'injustice pour une majorité d'entre eux.

Généraliser les espaces parents serait également un bon moyen de les associer davantage aux outils développés en classe, notamment pour les familles populaires : « ces lieux permettent sous la responsabilité du chef d'établissement, de développer l'accueil et l'information des parents, de proposer des temps d'échange pour comprendre l'organisation de l'école, participer à la scolarité de l'enfant ⁵⁹ ».

Les parents pourraient aussi se voir proposer un accès à la salle informatique où, accompagnés de leurs enfants ils disposeraient d'un véritable temps pour s'approprier l'outil numérique, interagir entre eux et se donner leurs impressions sur le blog de classe. Certains parents qui seraient éloignés de la culture numérique pourraient également se voir dispenser des initiations à la prise en mains de la plateforme. Si l'environnement de la maison initialement souhaité est modifié, la dynamique engendrée, leur permettrait peut-être, d'approprier la plateforme et d'oser se lancer dans la réaction de quelques publications, sur place ou une fois rentrés à la maison.

Enfin, inscrire le blog de la classe dans une dynamique plus large, à l'échelle de l'école par exemple, pourrait contribuer à un intérêt supplémentaire des parents. Dans le but de devenir une interface privilégiée, le site de l'école au sein duquel se trouverait le blog de la classe pourrait donner un élan supplémentaire, en augmentant le nombre possible de visiteurs. Les échanges à propos des apprentissages, des pratiques utilisées en classe ou plus largement des comptes-rendus de conseils d'école, des informations concernant les voyages scolaires à venir ou déjà faits, etc. La variété des supports utilisés (photographies, vidéos, productions sonores) au sein du blog est également intéressante dans l'intérêt que les parents pourront trouver à cet outil.

L'exercice du « Qui suis-je ? » quant à lui, et bien qu'il est trouvé un écho important auprès des familles qui s'y sont particulièrement investies, aurait pu faire l'objet d'une plus

⁵⁸ Périer Pierre, « Les relations entre les familles et l'école : enjeu, partenariat, distance », <http://www.reussite-educative-gipnordisere.fr/Zones/files/Zone/donnees/45062c4c23da43271fe857865e00246e.pdf>

⁵⁹ Auduc Jean-Louis, « Familles-école : construire une confiance réciproque », Canopé Editions, 2016

grande visibilité. Il aurait pu être proposé aux familles de venir présenter l'album avec leurs enfants sur les temps d'accueil du matin, devant les autres élèves et parents présents. Cela aurait, peut-être, encouragés certains parents encore en retrait du projet, de s'y projeter plus facilement.

B. Dans les propositions d'activités

En parallèle des objectifs langagiers qui animaient l'utilisation des deux outils proposés aux parents, d'autres objectifs auraient pu être mis en avant et notamment ceux liés aux technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE). Les élèves pourraient être amenés à travailler sur différentes applications via l'ordinateur ou la tablette de la classe qui mettraient en avant des compétences liées par exemple à l'exploration des formes et des grandeurs, au repérage dans le temps et dans l'espace, ou encore aux activités artistiques. Un bilan de la séquence, pour se rappeler ce qui a été travaillé et appris, pourra être rédigé sous forme de dictée à l'adulte sur le blog de la classe et indiqué aux parents par un petit mot glissé dans les enveloppes de correspondance. Sans être trop intrusif, il pourra permettre au site de rentrer dans les habitudes des parents qui iront le consulter plus fréquemment pour prendre connaissance des apprentissages en cours de leurs enfants.

Un élève-rédacteur pourrait également être désigné sur le temps d'une semaine. Basé sur le volontariat, il sera chargé avec l'aide de l'enseignant de relater les événements survenus en classe. S'il le souhaite, il pourra prendre des photos avec la tablette disponible et les intégrer dans l'article. A la fin de la semaine, une projection en classe entière sera proposée pour permettre à l'ensemble des élèves d'échanger autour du travail effectué par leur camarade et également à se dernier d'argumenter à l'oral, s'il le souhaite, son travail.

La motivation de l'enfant à remplir se rôle de journaliste-reporter au sein de la classe, sera très certainement évoquée et racontée dans les familles, qui pourront trouver un intérêt supplémentaire à ouvrir leurs portes à ce nouvel outil.

CONCLUSION

La relation école-parents, historiquement conflictuelle et particulièrement inégalitaire pour les familles les plus populaires, semble avoir trouvé petit à petit des points d'entrée pour un dialogue renouvelé, même si un sentiment de méfiance semble perdurer d'un côté comme de l'autre.

L'intervention et la participation des parents d'élèves au sein de l'école, en vue de la réussite de tous, sont au cœur de l'idée de partenariat. Les familles sont aussi là pour proposer, participer, organiser et intervenir en complétant la démarche éducative de l'enseignant. Ce dernier, loin d'y voir une forme d'intrusion dans ses pratiques pédagogiques, doit au contraire y percevoir l'idée d'échange et d'appui dans ses démarches, sans conflit de loyauté qui pourrait mener à une relation davantage source d'aggravation des inégalités scolaires. Même si le temps dont dispose l'équipe enseignante est relativement faible pour assurer une réelle coopération, qui serait issue d'un dialogue commun et construit par celle-ci.

A l'école maternelle, les formes d'intervention sont nombreuses et en général, déjà bien intégrées par l'ensemble des familles, notamment en classe de grande section. Les temps d'accueil, les moyens de communication, les traces du travail effectué en classe (affichage ou cahier) et les divers rendez-vous qui ponctuent l'année scolaire sont autant d'ouvertures proposées par l'école aux parents. Ceux-ci répondent ou non à l'invitation qui leur est faite, selon les particularités familiales (origine, forme, bagage culturel, catégorie sociale etc.) mais aussi bien souvent, par crainte d'un jugement de l'institution scolaire sur leurs pratiques parentales.

Sans perdre de vue la réussite des élèves dans les apprentissages, les partenariats proposés doivent être innovants et tenir compte autant que possible de la variété des familles et des contraintes qui les empêcheraient d'y prendre part activement.

Le fait de proposer des outils assurant une continuité école-parents repose au préalable sur l'idée qu'une relation de partenariat au sein de l'école existe et que les parents y sont déjà pleinement investis. Si l'outil « Qui suis-je ? » et l'outil « blog de classe » s'appuient sur des compétences essentielles à maîtriser par les élèves en vue de leur réussite, ils ont pu ne pas faire sens pour tous les parents. Qu'une part d'école se soit invitée à la maison par le biais du première outil est facilement mesurable mais pour ce qui concerne le projet numérique, il est

beaucoup plus difficile de mesurer l'impact réel que cela à eu à la fois sur les apprentissages mais aussi sur une collaboration effective et durable.

BIBLIOGRAPHIE

Textes officiels

- *Circulaire n° 2013-142* du 15-10-2013
- *LOI n° 2013-595* du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
- *Programme d'enseignement de l'école maternelle*, arrêté du 18-2-2015, J.O. du 12-3-2015
- *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation*, J.O. 18 juillet 2013

Ouvrages

- André Bernard et Richoz Jean-Claude, *Parents et enseignants, de l'affrontement à la coopération*, Editions Favre, 2015
- Auduc Jean-Louis, *Familles-école : construire une confiance réciproque*, Canopé Editions, 2016
- Julien Louise et Gosselin Gabriel sous la direction de Pallascio Richard, *Le partenariat en éducation, pour mieux vivre ensemble !*, Editions Nouvelles, 1998
- Mathon Ostiane, *Un projet pour...repenser la relation parents-enseignants*, Editions Delagrave, 2009

Articles

- Akkari Abdeljalil et Changkakoti Nilima, « Les relations entre parents et enseignants », *L'harmattan | La revue internationale de l'éducation familiale*, N°25, 2009
- Asdih Carole, « Collaborer avec les parents pour accompagner la scolarité ? Représentation des enseignants et pratiques professionnelles », *Erudit*, N°16, Printemps 2012
- Epstein Jean, « Ecole-familles, je t'aime moi non plus », *Fenêtres s/cour*, n°15 janvier 2019
- Glasman Dominique, « Périer Pierre. École et familles populaires : sociologie d'un différend », *Revue française de pédagogie*, 156 | 2006, 187-190.
- Goï Cécile, « Elèves nouvellement arrivés en France et parents allophones : construire le lien entre l'école et la famille », *Cahiers pédagogiques*, N°465

- Inspection générale de l'Éducation nationale, Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche, « La place et le rôle des parents dans l'école », 2006.
- Onisep, « Les parents et l'école », *Onisep Centre-Val de Loire*, N°43, Mars 2019
- Périer Pierre, « Les relations entre les familles et l'école : enjeu, partenariat, distance », *Conférence de Pierre Périer*, Décembre 2009
- Périer Pierre, « Les relations entre les familles et l'école : processus et enjeux », *Observatoire Poloc*
- Picot Françoise et Picot Claude, « L'École au fil du temps », *Réseau Canopé*, TDC Ecole, N°48

Sitographie

- Centre Alain Savary, « De quelques principes de justice dans les rapports entre les parents et l'école », *www.centre-alain.ens-lyon.fr*, 4 juin 2015, en ligne : <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/rerelations-ecole-familles/recherches-et-rapports/de-quelques-principes-de-justice-dans-les-rapports-entre-les-parents-et-lecole?searchterm=pierre+perier>, (consulté le 21/04/2019)
- Centre Alain Savary, « Parcours relations école-famille, enseignant(s)-parent(s) », 10 décembre 2016, *www.centre-alain.ens-lyon.fr*, en ligne : <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/rerelations-ecole-familles/formation/parcours-relations-ecole-famille-enseignant-s-parent-s>, (consulté le 23/04/2019)
- Florence Defresne, Jérôme Krop, « La massification scolaire sous la Ve république : Une mise en perspective des statistiques de l'Éducation nationale (1958-2014) », *Éducation et formations*, Ministère de l'éducation nationale, 2016, Massification scolaire et mixité sociale, pp.5- 20. <http://www.education.gouv.fr/cid106930/massification-scolaire-et-mixite-sociale.html#ffhalshs01447123f>, (consulté le 19/04/2019)
- Meirieu Philippe, « Pour un nouveau contrat entre les parents et l'école », *www.meirieu.com*, en ligne : https://www.meirieu.com/PREFACES/ecole_parents_fotinos.htm, (consulté le 23/04/2019)

Vidéo

- Meirieu Philippe, « L'école et les parents: la grande explication ». Paris : IUFM de Paris, 2000.

ANNEXES

✓ (1) Mot aux parents informant des modalités du « Qui suis-je ? »

Qui suis-je ?



Les objectifs :

Oser entrer en communication en se présentant soi, sa famille, ses centres d'intérêt.

Faire des efforts pour que les autres comprennent ce que je veux dire en évoquant des faits et des choses qui ne sont pas directement visibles dans la classe. S'exprimer de façon claire et précise et développer son habileté langagière.

Les modalités :

2 jours de présentation par élève.

A préparer en amont à la maison.

Se servir de photos qui seront compilées en un album disponible et consultable au coin bibliothèque.

Jour 1 : Ma famille et moi présentation de l'enfant, des parents, frères et sœurs..., animaux de compagnie...
où est-ce que j'habite, quand est-ce que je suis né

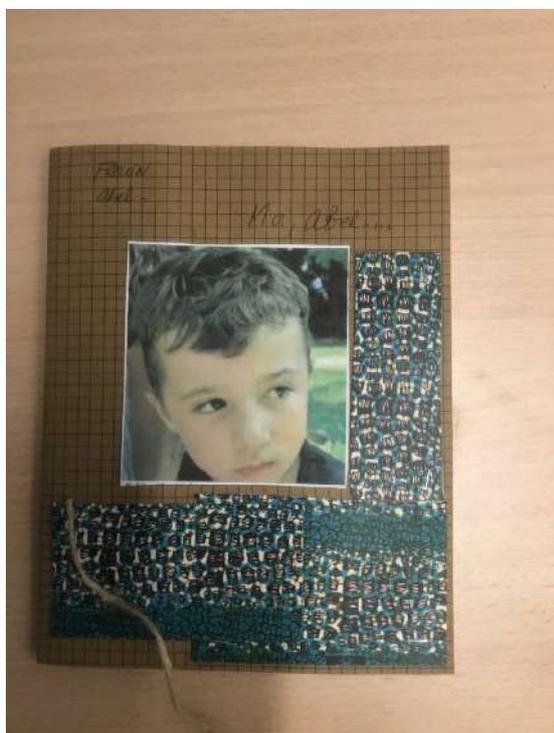
Jour 2 : J'aime bien... présentation des activités préférées, de ce que l'enfant aime (aliment préféré...)
possibilité d'apporter un livre ou un objet

Abel	11 et 14 décembre
Adèle	18 et 21 décembre
Alyssa	8 et 11 janvier
Anastasia	22 et 25 janvier
Céleste	29 janvier et 1 ^{er} février
Célian	5 et 8 février
Daphné	12 et 15 février
Farah	19 et 22 février
Hetenn	12 et 15 mars
Hugo	19 et 22 mars
Lalla Aicha	26 et 29 mars
Liliya	2 et 5 avril
Louise	9 et 12 avril
Lou	16 et 19 avril
Lucien	7 et 10 mai

Mamady	14 et 17 mai
Mariam	21 et 24 mai
Olivia	28 et 29 mai
Robin	4 et 7 juin
Sacha	11 et 14 juin
Sofia	18 et 21 juin
Souheyla	24 et 25 juin
Virgile	26 et 27 juin
Zeinabou	1 ^{er} et 2 juillet

✓ (2) Exemples d'albums remis par l'élève et sa famille

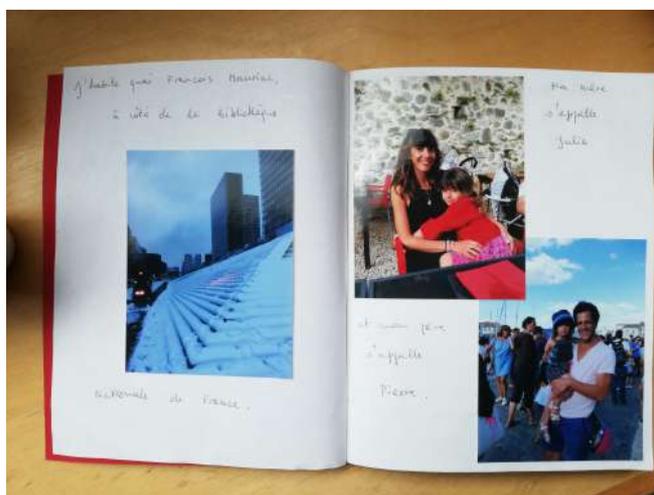
Album d'Abel



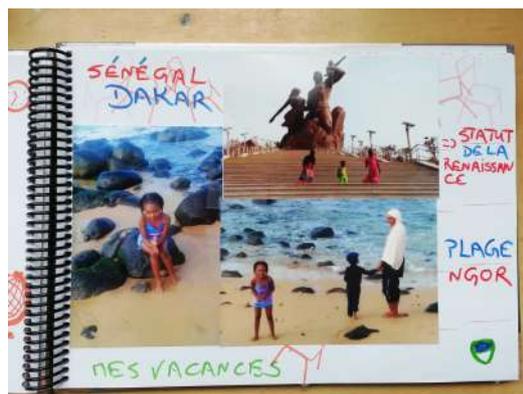
Album de Lou



Album de Louise



Album de Lalla-Aïcha



✓ (3) Présentation des « Qui suis-je » devant la classe

Présentation de Daphné



Présentation d'Adèle



✓ (4) Annnonce aux familles de l'ouverture du blog en décembre 2018

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la classe 4 de Grande Section dispose désormais d'un blog sur la plateforme de l'Académie de Paris, consultable à cette adresse :

<http://www.ac-paris.fr/serail/classe4-gs>

Afin de vous faire partager la vie de la classe, nous publierons régulièrement des photos et vidéos rythmant notre quotidien. Nous vous invitons à contribuer à la vie de ce blog, en postant vous aussi des photos de votre enfant qui pourraient ensuite faire l'objet de discussions en classe.

Pour publier :

Identifiant : 5062V1eleve

Mot de passe : eleve

Pour y accéder en tant que lecteur uniquement :

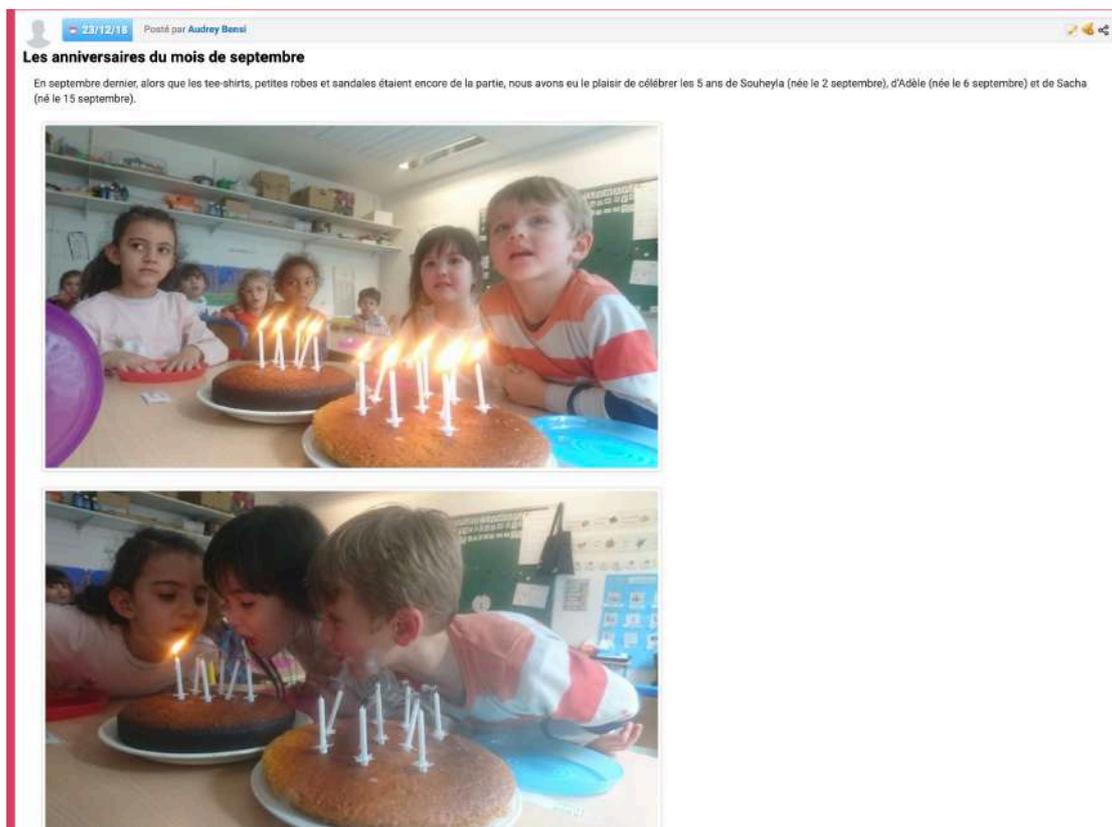
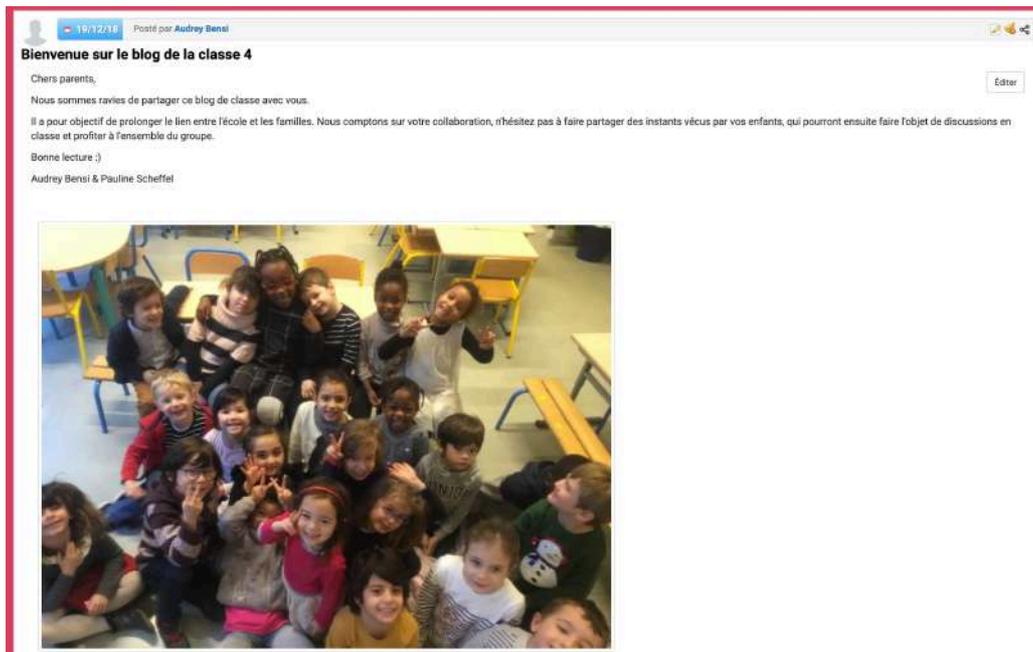
Identifiant : 5062V1lecteur

Mot de passe : PRIM6944

Nous sommes enchantées de ces futurs moments de partage entre l'école et les familles.

Mme Bensi et Mme Scheffel

✓ (5) Extraits du blog



La sortie au cirque Pinder

Le 13 décembre dernier, toutes les classes de Maternelle sont allées découvrir ce qu'il se cachait sous le fameux chapiteau du cirque Pinder. Nous étions accompagné d'Adama notre ASEM ainsi que des mamans d'Hugo, de Souheyla et de Lou.



Les Cactus de Jacques Dutronc

Voici une nouvelle chanson dans le répertoire de la classe 4, Les cactus de Jacques Dutronc !

Éditer

Après avoir écouté la chanson originale et chanté de tous leurs poumons, les élèves ont appris à dessiner des cactus. Il leur a fallu être très précis, et bien suivre les contours de leur dessin, avec de l'encre de différentes couleurs.

Une chose est sûre, l'enthousiasme était au rendez-vous !



✓ (6) Statistiques du blog

Gérer les billets (20)

Auteur	Titre	Visiteurs	Visites	Commentaires	Date
Audrey Bensi	Les anniversaires du mois d'avril 📅 -	1	2	0	29/04/19
Audrey Bensi	Célian : qui suis-je ? 📅 -	2	5	0	20/04/19
Audrey Bensi	Farah : qui suis-je ? 📅 -	1	5	0	17/04/19
Audrey Bensi	Daphné : qui suis-je ? 📅 -	1	5	0	17/04/19
Audrey Bensi	Céleste : qui suis-je ? 📅 -	1	4	0	17/04/19
Audrey Bensi	Anastasia : qui suis-je ? 📅 -	1	10	0	17/04/19
Audrey Bensi	Alyssa : qui suis-je ? 📅 -	1	12	0	12/04/19
Audrey Bensi	Les anniversaires du mois de février 📅 -	1	10	0	18/03/19
Audrey Bensi	Une comptine en italien 📅 -	2	5	0	05/03/19
Pauline Scheffel	Les Cactus de Jacques Dutronc 📅 -	2	13	0	11/02/19

1 2 ▾

✓ (7) Mot de relance adressé aux parents

Chers parents,

Suite à plusieurs demandes de votre part, nous vous rappelons que le blog est consultable à cette adresse :
<http://www.ac-paris.fr/serail/classe4-gs>

- Pour publier :

Identifiant : 5062V1eleve

Mot de passe : eleve

- Pour y accéder en tant que lecteur uniquement :

Identifiant : 5062V1lecteur

Mot de passe : PRIM6944

Bien à vous,

Mme Bensi et Mme Scheffel

✓ (8) Affichage du blog à l'entrée de la classe



Résumé (français)

Ce mémoire a pour objet la présentation et l'analyse de deux projets menés en classe de grande section et reposant sur la collaboration des familles, avec pour objectif sous-jacent, de susciter une continuité entre l'école et les parents. Observant que les élèves de la classe sont familiers des outils numériques et que les parents sont intéressés d'apporter leur contribution effective, il leur a été proposé de participer à la réalisation de deux activités : la création d'un album personnel de photographies de l'élève, présenté et discuté ensuite en classe, et l'alimentation d'un blog de classe, initié par l'enseignant. Il sera montré comment l'un et l'autre outil n'ont pas bénéficié du même intérêt de la part des parents, notamment pour des raisons de structuration et d'encadrement, ainsi que des moyens mis à la disposition des familles.

Résumé (anglais)

The aim of this thesis is to present and analyze two projects conducted in « grande section » classrooms and based on the collaboration of families, with the underlying objective of creating continuity between the school and parents. Observing the familiarity of the students with digital tools and the interest of the parents to contribute, they were encouraged to participate in two activities : the creation of an album with personal pictures, which is then presented and discussed in class, and enrich a class blog, initiated by the teacher. It will be exposed how both tools have not benefited from the same interest by the parents, particularly for structure and supervision, along with the resources made available to families.